

# UNION

LE MAGAZINE DU RÉSEAU  
UNIOPSS - URIOPSS

# SOCIALE



**Numéro spécial 33<sup>e</sup> Congrès**

**Les associations de solidarité  
s'engagent !**

**Manifeste de l'Uniopss**  
L'Union entend peser  
dans le débat public

**Entretien croisé**  
Un Congrès,  
et après ?



N°317  
Mai 2018  
8€ • ISSN 0041-7041.9717LR





GROUPE



Caisse  
des Dépôts



## Soutenir vos projets dans la durée

Bailleurs sociaux, associations, fondations, mutuelles : vous avez des projets immobiliers pour vos EHPAD, foyers de jeunes travailleurs, hébergements d'urgence...

Le financement de projets d'intérêt général est au cœur de la mission de la Caisse des Dépôts. Notre offre se caractérise par des prêts de très longue durée et par un accompagnement en amont et tout au long de la vie de votre prêt.

Chaque jour à vos côtés

Contactez votre interlocuteur Caisse des Dépôts le plus proche

 @CaissedesDepots  
[www.groupecaissedesdepots.fr](http://www.groupecaissedesdepots.fr)  
[www.prets.caissedesdepots.fr](http://www.prets.caissedesdepots.fr)

Caisse des Dépôts  
72 avenue Pierre Mendès-France  
75914 Paris cedex 13  
01 58 50 00 00

**Patrick Doutréigne**  
Président de l'Uniopss

# Congrès de l'Uniopss : une mobilisation exceptionnelle

© Françoise Stjepovic



Réunir plus de 1 000 congressistes, malgré une grève très suivie dans les transports, était un challenge difficile que nous avons relevé ensemble. Remplacer les trains par des bus, du covoiturage, des voitures de location, en moins d'une semaine, c'est le défi mené avec succès à Tours les 4 et 5 avril derniers. La motivation des associations présentes est évidemment à souligner. Elle peut sans doute s'expliquer par la tonalité de ce Congrès, dans un climat morose lié à la déception de certaines orientations politiques du gouvernement depuis un an, à notre besoin de dénoncer des situations que nous jugeons critiques, comme celles des personnes âgées en Ehpad ou suivies à domicile, et à une concertation qui se résume parfois à une simple consultation par différents ministères (Intérieur sur l'inconditionnalité de l'accueil et la loi asile et immigration, Logement pour la place du logement social et la régression envisagée sur les normes de construction handicap, Solidarités et Santé pour le sort réservé aux personnes âgées mais aussi aux inégalités d'accès aux soins...).

Les congressistes ont néanmoins choisi de tendre à nouveau la main aux décideurs des politiques publiques, car au-delà des choix budgétaires, de la tentation du confinement des associations au rôle de prestataires de service, il nous a semblé que l'aspect le plus fondamental de nos positionnements devait reposer sur un choix de société, des valeurs et du sens pour lesquels nous devons faire entendre notre voix.

La plupart des intervenants nous ont encouragés à suivre cette voie, voire à l'amplifier, en particulier au sein des nombreuses agoras, mais aussi en séance plénière, quand Cynthia Fleury, lors d'une remarquable intervention, a insisté sur le rôle irremplaçable de chacun d'entre nous au sein des associations. Une vision largement confortée par Robert Lafore, le président du Conseil de Recherche et de Prospective de l'Unioipss, lors de cet échange.

Mais d'autres personnalités ont soutenu cette analyse comme Hugues Sibille qui nous a rappelé que l'éléphant associatif ne doit pas avoir peur de la souris des start-up ou des structures nouvelles qui pointent leur nez dans l'économie sociale, ou encore la députée européenne Marie-Christine Vergiat, qui a évoqué ce que devraient être notre engagement et notre rôle au sein des débats européens, de même que Marie-Anne Montchamp, la présidente du CNSA, intervenant sur les questions de solidarité.

Le délégué interministériel à la Prévention et à la Lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes, Olivier Noblecourt, qui représentait la ministre des Solidarités et de la Santé, n'a pas répondu aux flèches décochées, soulignant le désappointement du secteur associatif, le manque de concertation ou de co-construction des politiques qui nous avait été pourtant promise. Il a préféré dresser le constat des inégalités croissantes et de l'échec des décisions pour contrer ces dernières depuis plus de 20 ans, ainsi que le besoin impérieux de lutter contre les injustices criantes qui traversent aujourd'hui notre pays.

Son analyse et ses propositions, largement partagées par les nombreuses associations impliquées dans la préparation du rapport sur la Stratégie de lutte contre la pauvreté, sont maintenant entre les mains du Président de la République.

Sauf discrédit de ce travail et du secteur associatif, ce dernier ne pourra écarter les dispositions indispensables pour éradiquer ces inégalités et injustices qui représentent le vrai cancer de notre société et non la confusion démagogique avec l'assistanat, mise en avant par des responsables politiques, en contradiction avec notre histoire et notre modèle social. Un modèle dont chacun s'accorde à rappeler qu'il fait partie de notre cohésion nationale et des valeurs républicaines, références de notre Congrès.

**UNION SOCIALE**

Revue mensuelle d'information  
et de liaison du réseau  
UNIOIPSS - URIOPSS  
15 rue Albert - CS 21306  
75214 Paris Cedex 13  
Tél.: 01 53 36 35 00  
Fax: 01 47 00 84 83  
www.unioipss.asso.fr



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION  
**Patrick Doutréigne**

RÉDACTEUR EN CHEF  
**Antoine Janbon**

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE  
**Valérie Mercadal**

RÉDACTEURS

**Emmanuelle Besset, Christine Chognot, Lucas David, Laurène Dervieu, Morgane Dor, Séverine Dupont-Darras, Laurie Fradin, Anne-Gaëlle Guéganic, Manon Jullien, Isabelle Léomant, Alexandre Ramolet, Eric Riederer.**

PHOTOS  
**Michel Le Moine, Françoise Stjepovic.**

RELECTURE  
**Marie-Alexandrine Louis-François**

PUBLICITÉ  
**Antoine Sourdeix**

CRÉATION GRAPHIQUE  
& RÉALISATION eden-studio.com

IMPRIMERIE  
**Centr'Imprim 36101 Issoudun cedex**  
© Union Sociale, reproduction interdite,  
sauf accord de la rédaction.

ABONNEMENT  
France : 53 euros  
Étranger/hors EU : 63,50 euros  
Le numéro : 8 euros  
(règlement par chèque bancaire  
ou postal à l'ordre de UNIOIPSS  
Section 1 même adresse).

CPPAP n° 0717 G 82025  
ISSN 0041-7041.9717  
Dépôt légal: 07010149

Ce numéro a été tiré à 4 400 ex.

ANNONCEURS

- Caisse des Dépôts p. 2
- Unioipss p. 4
- Société Générale p. 10
- Publi-rédactionnel Crédit Coopératif p. 17
- Unioipss p. 31
- Semaine Bleue p. 32

Photos de Une : © Françoise Stjepovic

Ce journal est imprimé selon le label



# ADMINISTRATEUR, SALARIÉ, BÉNÉVOLE...



Vous vous questionnez sur l'avenir de votre association ?  
Vous souhaitez interroger vos choix politiques,  
stratégiques et remobiliser vos forces-vives autour  
d'un projet associatif fédérateur ?

- **Composée d'un mode d'emploi, de fiches-outils** sur la méthodologie prospective, de scénarios co-construits avec les membres du réseau Uniopss-Uriopss et d'un questionnaire d'auto-diagnostic, cette boîte à outils est un support de base pour repenser la gouvernance de votre association.
- **Lancée lors du Congrès de l'Uniopss de Tours**, cette boîte à outils a vocation à parler à tous d'un sujet vital pour les associations de solidarité : leur gouvernance.



En savoir plus :  
[www.uniopss.asso.fr](http://www.uniopss.asso.fr)  
Rubrique « Publications »

**Bon de commande** à retourner à : Uniopss – 15 rue Albert – CS 21306 – 75214 Paris Cedex 13 accompagné de votre règlement

Nom ..... Prénom .....

Organisme .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Téléphone ..... E-Mail .....

**OUI**, je souhaite recevoir : ..... exemplaires de « La boîte à outils gouvernance des associations de solidarité » (Prix de vente : 15 euros).  
Je joins mon règlement par chèque libellé à l'ordre de l'Uniopss.



# Sommaire N°317



## Discours d'accueil

- 6 Accepter le changement, défendre la solidarité
- 8 Se questionner sur nos engagements

## Séance plénière d'ouverture

- 11 Quelles réalités des valeurs républicaines à l'échelle nationale et européenne ?
- 12 Refonder les politiques de solidarité
- 13 Nous sommes tous irremplaçables !

## Séance plénière 2

- 14 Parcours, participation, prévention : comment adapter les réponses ?

## Manifeste du Congrès de l'Uniopss

- 18 Un Manifeste pour peser collectivement dans le débat public

## Séance plénière de clôture

- 25 Renforcer le rôle socio-politique des associations
- 27 Soyons forts pour être entendus demain
- 28 Revisiter le modèle social français

## Entretien croisé

- 29 Un Congrès, et après ?

Retrouvez l'intégralité du Congrès en audio et vidéo : [www.congres2018.uniopss.asso.fr](http://www.congres2018.uniopss.asso.fr)

## Numéro spécial Congrès



# Accepter le changement, défendre la solidarité

Patrick Doutreligne a ouvert le 33<sup>e</sup> Congrès de l'Uniopss en insistant sur les valeurs de notre République, aujourd'hui menacées. S'il reconnaît les bienfaits du changement, il insiste sur l'obligation de protéger les plus exclus.

Lors de son discours d'ouverture du dernier Congrès de l'Uniopss le 4 avril dernier, Patrick Doutreligne, président de l'Union, est longuement revenu sur la thématique de ce grand rendez-vous de la solidarité : Libertés, inégalités, solidarité. Il a tout d'abord évoqué le premier des grands principes de notre devise républicaine : la liberté. « *Il s'agit sans doute de l'un des plus beaux mots de la langue française, un mot qui est associé à notre pays lorsque vous interrogez un étranger sur ce que lui évoque notre nation. On pense évidemment à Jean Jaurès qui énonçait que le premier des droits de l'homme, c'est la liberté individuelle, la liberté de la propriété, la liberté de la pensée, la liberté du travail.* » Pour Patrick Doutreligne, ce mot est parfois connoté, car « *les références à la liberté économique semblent davantage s'inspirer des thèses libérales, avec cette tendance affirmée de s'affranchir de leurs responsabilités sur les conséquences sociales, environnementales ou simplement sociétales.* »

## Inégalités sociales et territoriales

Autre grand principe de notre République : l'égalité ou plutôt les inégalités qui rongent peu à peu les fondements de notre cohésion sociale. Pour le président de l'Uniopss, jamais les inégalités n'ont été aussi marquées. « *Il y a toujours eu des classes sociales, il y a toujours eu des riches et des pauvres, ces derniers parfois bien plus touchés qu'aujourd'hui, mais nous parlons de l'évolution des écarts qui se creusent, du cumul des richesses parmi une très petite proportion de personnes, face à une quantité grandissante de population qui se paupérise inéluctablement.* » Patrick Doutreligne a fustigé les réponses de la classe politique devant ce phénomène. « *Il existe parfois une forme de déni de certains responsables politiques quant aux conséquences actuelles et celles prévisibles pour les publics rencontrant des difficultés liées à un manque de ressources, à une insertion sociale ou professionnelle, à des problèmes de santé, à une absence ou une perte d'autonomie.* »

Au-delà de ces inégalités sociales, celui-ci est également revenu sur les inégalités territoriales qui donnent à de nombreux citoyens le sentiment qu'il n'existe point de salut « *lorsqu'ils ne vivent pas dans des bassins d'emploi dynamiques ou des métropoles urbaines en expansion.* »

## Société inclusive

Le président de l'Uniopss s'est enfin exprimé sur le principe de fraternité. « *Le troisième terme de notre devise est parfois occulté ou réservé davantage à la sphère privée, alors qu'il est indissociable des notions de liberté et d'égalité, qu'il représente le ciment du vivre ensemble et évite l'individualisme que prônent de nombreux responsables politiques ; un individualisme contraire à notre valeur fondamentale : la solidarité.* » Il a ensuite souligné la place de l'Uniopss pour faire vivre ces grands principes de la République. « *Martin Luther King déclarait dans un discours célèbre : 'Si nous ne savons pas vivre comme des frères nous mourrons comme des idiots'. Notre engagement associatif est lié à cette vision d'une société inclusive, respectueuse de chacun, attentionnée aux plus faibles.* »

## Moment charnière

Selon lui, les associations ont prouvé tout au long de leur histoire leur capacité à évoluer, à s'adapter aux transformations sociales et à surmonter les crises. « *Les associations ont su se professionnaliser, former leurs personnels, maîtriser les rigueurs budgétaires, intégrer les problématiques environnementales, développer des nouvelles réponses aux grandes mutations sociétales, comme le vieillissement de la population, l'intégration des personnes souffrant de handicap, la protection des mineurs, l'accueil des migrants, l'insertion*





## Le Congrès en chiffres

L'Uniopss a organisé les 4 et 5 avril derniers son :

- > **33<sup>e</sup>** Congrès
- > Plus de **1 000 participants** étaient présents
- > **3 séances plénières** et **1 conférence grand public** ont rassemblé de nombreuses personnalités de renom
- > **31 agoras** ont émaillé ce Congrès sur des thématiques pratiques, associatives et sociétales
- > **46 partenaires** ont soutenu l'Uniopss et ont pu présenter leurs activités lors de ce Congrès

*sociale et économique des populations en situation d'exclusion... » Si les associations ont pu évoluer, c'est parce que le dialogue avec les pouvoirs publics a toujours été maintenu. Or, celui-ci est aujourd'hui menacé. La contrainte budgétaire devient le préalable à toutes les problématiques dans les réponses à organiser. La co-construction reste une exception dans nos relations avec les pouvoirs publics. « Nous sommes dans un moment charnière, avec un nouveau paysage politique depuis près d'un an. Notre intention, notre ambition, ne sont pas de résister au changement, mais notre mission, notre devoir, nous imposent de faire entendre la voix des populations, de défendre la conception d'une société de l'accès aux droits, de l'accès aux soins, de l'accès à l'égalité de chacun. Nous devons faire infléchir les décisions dans cet esprit et nous y engager. » ●*



## Le Village réseau, un espace d'échanges et d'animation



Le Village Réseau a permis de valoriser les actions conduites par les Uriopss et l'Uniopss, pour et avec leurs adhérents. Cet espace, lieu d'information et point de rencontre pour l'ensemble des congressistes, proposait de découvrir l'histoire, les activités et les productions du réseau Uniopss-Uriopss. Séances de dédicace d'ouvrages, consultations de documents Uniopss-Uriopss, de livres du Prix Chronos de littérature, ont rythmé la vie du Village durant ces deux jours. Les congressistes ont pu également y rencontrer des auteurs tels que Philippe Eynaud, membre du Conseil de Recherche et Prospective de l'Uniopss, ou encore des personnalités intervenant lors des plénières. Ainsi, Louis Maurin, directeur de l'Observatoire des Inégalités, était présent dès la fin de la plénière d'ouverture pour poursuivre les débats avec les participants et échanger autour des activités de l'Observatoire.

### Jeux concours

Le Village a également été un lieu de rendez-vous pour les congressistes soucieux d'apporter leur contribution au Manifeste de l'Uniopss. Enfin, le jeu-concours intitulé « Connaître le réseau Uniopss-Uriopss » destiné à la fois à approfondir sa connaissance de l'Union et à rencontrer les exposants, a été organisé dans cet espace. Un tirage au sort pour départager les bonnes réponses, a été réalisé par Patrick Doutreligne, président de l'Uniopss, et Jean-Michel Delaveau, président de l'Uriopss Centre, en présence de nos partenaires CEGI-ALFA, les Banques Populaires, le réseau Caisse d'Épargne et la Mutuelle Chorum. Les gagnants, adhérents ou étudiants en travail social, sont repartis avec des lots offerts par nos partenaires.

# Se questionner sur nos engagements

Jean-Michel Delaveau, président de l'Uriopss Centre, a tenu à remercier les congressistes présents malgré les difficultés de transport, ainsi que l'implication de ses équipes. Il a souligné l'importance de faire de nos valeurs républicaines, une réalité.



© Françoise Stijjepovic

« **S**ubir ou provoquer le changement. C'était le titre du dernier Congrès de Tours. 16 ans après, la région Centre-Val de Loire est une nouvelle fois terre d'accueil de cet événement majeur, de notre Union, où libertés, inégalités, fraternité seront au cœur des échanges », a indiqué Jean-Michel Delaveau, président de l'Uriopss Centre

lors l'ouverture du 33<sup>e</sup> Congrès de l'Uniopss. Celui-ci est revenu sur la forte implication de ses équipes pour l'organisation de ce Congrès. « En se portant candidat pour accueillir le Congrès 2018, le conseil d'administration de l'Uriopss a choisi de s'investir pleinement dans cette manifestation. Ainsi, a été constitué un comité de mise en dynamique locale du Congrès invitant les adhérents de l'Union régionale à s'impliquer dans cet événement : les présidents, les administrateurs, les directeurs et les salariés des 6 départements de la Région. Je voudrais saluer leur investissement et leurs propositions qui ont permis la valorisation des associations sociales, médico-sociales et de santé de la Région Centre. »

## Interpeller les pouvoirs publics

Le président de l'Uriopss Centre a aussi souligné l'importance pour les associations de se mobiliser pour proposer un véritable projet de société. « En 2002, lors du Congrès de Tours, avec la ministre de l'Emploi de l'époque, était signé un pacte de solidarité. En 2018, sera présenté un Manifeste dans cette même ville. L'interpellation des pouvoirs publics est une œuvre majeure de notre réseau. Il nous faut interpellier et aussi co-construire avec nos

partenaires. On constate que les associations qui accompagnent quotidiennement des personnes au titre de la solidarité sont confrontées chaque jour à la contradiction qui existe entre les volontés de principe affirmées par les politiques sociales et la réalité de leur application sur le terrain. » Jean-Michel Delaveau a ensuite détaillé le décalage existant entre nos grandes valeurs républicaines et leur réalité dans la société française, en particulier pour ce qui concerne l'égalité. « Je rappelais récemment combien la prise en compte d'une même situation peut être différente selon le lieu où elle est examinée. C'est particulièrement vrai dans les champs de compétences des conseils départementaux, comme

## Faire en sorte que le progrès bénéficie à tous

Dans son discours d'accueil lors du dernier Congrès de l'Uniopss, François Bonneau, président de la Région Centre-Val de Loire s'est interrogé sur les nombreux progrès qui traversent aujourd'hui la société française. « Il paraît important de regarder comment évolue le combat que porte l'Uniopss, les valeurs qui sont les vôtres dans notre société. C'est peut-être à travers ces deux mots que se pose le mieux le débat : sommes-nous dans une société de plus en plus inclusive ou de plus en plus exclusive, au regard des problématiques de santé, de handicap ou de développement social ? » Pour François Bonneau, il semble que la marche de nos sociétés privilégie la dimension de la satisfaction individuelle sur la prise en charge des problématiques collectives. « Je ne suis pas sûr aujourd'hui que, dans la mesure où nous faisons des progrès de tous ordres, nous prenions en compte que certains



## 31 agoras pour échanger et co-construire

31 agoras ont émaillé le dernier Congrès de l'Uniopss. Elles ont permis aux congressistes d'échanger sur les sujets les plus divers. Certaines rencontres ont ainsi donné l'occasion aux acteurs présents de réfléchir à leurs pratiques et de se doter d'outils pour faire mieux fonctionner leurs structures associatives comme les agoras portant sur la gouvernance, la digitalisation de la formation ou celles sur les nouveaux outils comptables. D'autres agoras ont concerné les secteurs de prédilection de l'Uniopss comme celles sur la participation, le travail social, l'accueil inconditionnel, l'accueil des demandeurs d'asile, du jeune enfant ou encore les politiques d'autonomie. Ces nombreux rendez-vous ont permis aux participants de pouvoir creuser des problématiques sectorielles, tout en bénéficiant d'une approche transversale. Des agoras ont enfin porté sur des thématiques plus sociétales, offrant aux congressistes l'opportunité de se projeter dans l'avenir au travers de sujets comme la prospective et l'intelligence collective, le développement durable, l'avenir de la justice des mineurs ou celle de l'Europe sociale... Autant de réflexions et de contributions qui ont largement alimenté le Manifeste de l'Uniopss, finalisé à l'issue du Congrès.



*les questions liées à la situation des jeunes majeurs, des mineurs non accompagnés. C'est vrai aussi pour les MDPH ou encore dans le champ de l'exclusion ou de l'accueil des réfugiés. Les inégalités se sont aussi accrues au niveau territorial. Le sentiment d'exclusion, voire de relégation, qui gagne aussi bien les habitants des quartiers que des campagnes est une réalité. S'ajoutent souvent des inégalités sociales qui deviennent insupportables. »* Le président de l'Uniopss Centre a conclu son intervention en rappelant le besoin pour les associations de se questionner sur leurs engagements en matière de solidarité, sur leur mode de gouvernance mais aussi plus généralement sur l'avenir de notre cohésion sociale. ●

*d'entre eux peuvent produire plus de marginalisation et d'exclusion. Les valeurs que vous portez, appellent une société inclusive, qui certes, fait le choix du progrès par le développement des sciences, des techniques et le développement économique, mais qui reste attentive à ce que la totalité de la société bénéficie de ce progrès. »* Pour le président de la Région Centre-Val de Loire, une société se juge à sa capacité d'attention aux plus fragiles. *« C'est dans cette priorité-là qu'on peut regarder si les valeurs humanistes qui doivent traverser le mouvement d'une société, sont véritablement au rendez-vous. »* Selon François Bonneau, la notion de solidarité ne peut être enfermée dans des moments particuliers de notre société. Une société se grandit en reconnaissant qu'elle doit à la fois avoir un projet inclusif, et qu'un progrès économique doit être mesuré à cette dimension inclusive. *« Ce que vous portez comme associations, comme professionnels, comme bénévoles, doit être au cœur de nos sociétés, de nos vies, de nos décisions, nationales, régionales ou départementales. Bon Congrès à tous ! »*

## La nécessité d'avancer ensemble

Lors de son allocution d'ouverture, Christophe Bouchet, maire de Tours, a rappelé la nécessité pour les associations et les pouvoirs publics de mieux travailler ensemble pour relever les défis communs de notre temps. *« Depuis que je suis maire et que je fais des discours, je répète inlassablement que l'on va réussir ou échouer ensemble. Nous vivons malheureusement dans une société qui essaie en permanence d'opposer, les jeunes et les vieux, les ruraux et les urbains, les riches et les pauvres, les races et les religions. Il est temps de se rassembler et de partager des objectifs communs. Ce Congrès est donc l'opportunité de partager des bonnes pratiques, de renouveler notre approche en matière de solidarité. »*

## Élan collectif

Pour le maire de Tours, cet élan collectif doit animer tous les étages de la société et irriguer les relations entre les acteurs associatifs et les pouvoirs publics. *« Quand nous échangeons entre élus et associations, nous sommes bien souvent obligés de discuter d'argent. Comme l'argent public se fait rare, on est plus souvent dans une discussion autour des budgets, plutôt que sur le fond des dossiers et sur le sens de l'action commune. Tentons d'améliorer nos relations car notre vivre ensemble est aussi nécessaire que fragile. »* Passant en revue le programme de travail des congressistes, celui-ci est revenu sur l'importance des réflexions autour de l'accueil inconditionnel, une thématique d'actualité. Il a également souligné la nécessité pour les acteurs associatifs d'échanger sur leur gouvernance, en particulier pour attirer les jeunes et favoriser l'engagement de toute la société française. Dans ce cadre, *« la prospective et l'intelligence collective doivent se situer au cœur de la démarche de projet, dont on a besoin pour avancer ».*

# NE JAMAIS RENONCER ?

# DEPUIS PLUS DE 25 ANS

# AIDER CEUX QUI

# PRENNENT SOIN

# DES AUTRES



## C'EST ÇA L'ESPRIT D'ÉQUIPE

Parce que vos projets associatifs nous tiennent à cœur, Société Générale accompagne au quotidien de nombreuses associations et établissements du secteur sanitaire et médico-social. Nous soutenons également les initiatives des fédérations nationales.

[associations.societegenerale.fr](http://associations.societegenerale.fr)

> Pour plus d'informations, contactez-nous par mail à [contact.associations@socgen.com](mailto:contact.associations@socgen.com)



DEVELOPPONS ENSEMBLE  
L'ESPRIT D'ÉQUIPE



# Quelles réalités des valeurs républicaines à l'échelle nationale et européenne ?

La séance plénière d'ouverture du 4 avril dernier, est longuement revenue sur l'effectivité des valeurs de la République à l'échelle nationale et européenne et sur la place des associations pour promouvoir la solidarité.

Notre devise républicaine semble immuable. Pourtant la réalité des grands principes de liberté, d'égalité et de fraternité est régulièrement questionnée. La séance plénière d'ouverture du 33<sup>e</sup> Congrès de



l'Uniopss, qui s'est déroulée le 4 avril dernier, a choisi d'évaluer l'effectivité de ces trois fondements de notre vivre ensemble, en France, mais également en Europe. Directeur de l'observatoire des inégalités, Louis Maurin a tout d'abord souhaité défendre notre modèle social, en affirmant que celui-ci compense de nombreuses inégalités. Pour autant, les inégalités de revenus sont bien réelles. « *Nous vivons dans une société où les revenus les plus bas ne cessent de diminuer.* » Louis Maurin s'est dit également très préoccupé par la situation des populations les plus précarisées. « *Il y a deux mondes du travail : des protégés d'un côté, et des flexibles de l'autre, qui sont en minorité. Va-t-on vers une société de stables et d'instables ?* » Pour Louis Maurin, il convient d'aborder la question des inégalités de manière globale. « *On a tendance à diviser les inégalités entre les populations, entre différents domaines, au risque de perdre de vue la cohérence du système. C'est un peu la différence entre l'égalité*

*des chances et l'égalité dans son ensemble. On ne peut se contenter d'une société compétitive, comme une cordée, qui écrase les autres, mais qui serait équitable avec égalité des chances. Si on ne pense les inégalités seulement comme ça, on ne comprend pas le mode de fonctionnement de la société.* » De la même manière, il faut à la fois critiquer les inégalités, notre système social pour l'améliorer, et être attentifs aux effets pervers de certains discours : « *à force de dire qu'il y a des millions de pauvres, on risque de démobiliser les gens* »...

## Solidarité européenne

Selon Marie Christine Vergiat, députée européenne, le phénomène des inégalités frappe également de plein fouet le Vieux continent. « *L'Union européenne est la zone économique la plus riche du monde. Dans cet espace, les écarts continuent de se creuser entre les États et à l'intérieur des États.* » Selon la députée, plus de 117 millions de personnes seraient ainsi menacées d'exclusion, soit un quart de la population européenne. Ces écarts sont directement liés à la politique menée par l'Union depuis 30 ans. « *On parle depuis des décennies d'Europe sociale. Dans la réalité, c'est l'Europe économique qui avance d'abord.* » De la même manière, la solidarité notamment entre les États interroge, notamment sur la question migratoire. « *1,5 million de personnes sont arrivées en Europe entre 2015 et 2016. Quelle a été la solidarité entre les États européens devant cet afflux de migrants ? Quasiment aucune, en dehors de l'Allemagne, qui l'a payé dans ses propres élections internes.* »



La deuxième partie de cette première séance plénière s'est intéressée aux perspectives d'évolution pour faire vivre ces grands principes de notre république. Pour Louis Maurin, notre modèle social se réduit, « *non pas seulement du fait de l'envolée des niveaux de vie des plus riches, mais aussi de la baisse du niveau de vie des plus pauvres, qui engendre des inégalités très fortes.* » Partant de ce constat, il convient de mettre en place des politiques universelles. « *En menant des politiques ciblées sur certaines catégories de la population, on en perd la cohésion globale.* » Pour Marie-Christine Vergiat, il semble nécessaire de s'appuyer sur ce que les États savent faire de mieux à l'échelon national, comme toutes les initiatives menées dans les États scandinaves, mais il faut également se donner les moyens de bâtir une Europe sociale digne de ce nom, en rendant notamment le socle européen des droits sociaux contraignant et en se basant sur des standards sociaux élevés. Dans ce cadre, les associations ont sans doute un rôle important à jouer pour sensibiliser les populations des États membres à l'importance et aux enjeux du projet européen, dans l'optique de faire évoluer la classe politique. ●

# Refonder les politiques de solidarité

Dans un discours offensif, Jérôme Voiturier, directeur général de l'Uniopss, a milité pour une refonte des politiques de solidarité, en détaillant les conditions pour atteindre cet objectif.

Pour Jérôme Voiturier, la montée des inégalités est directement liée aux failles des politiques de solidarité. Le directeur général de l'Uniopss a donc appelé à un renouveau des politiques publiques. Selon lui, il ne peut y avoir de rebond de la solidarité sans adhésion des citoyens à un modèle de vivre ensemble, sans une croyance dans un destin commun. Il convient donc de s'attacher à répondre à une triple crise : « *la crise de la représentation que l'on doit résoudre à la fois en renouvelant le débat public et l'implication de toutes les catégories de la population, la crise de l'intermédiation et de la représentation syndicale et la crise du sentiment d'appartenance à la société* ».

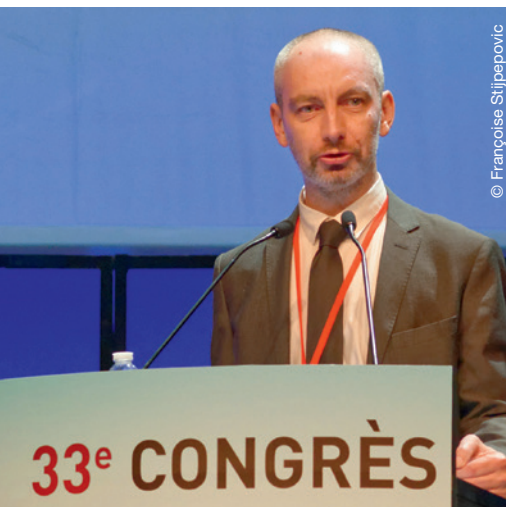
Ce préalable posé, le renouveau des politiques de solidarité repose sur deux leviers. Le premier est la nécessité de concevoir une solidarité à la bonne échelle, qu'elle soit locale, régionale, nationale, européenne, voire mondiale, dans le cadre des migrations ou entre les différents champs (sanitaire, social et médico-social). Dans ce cadre, la séparation classique entre le *care* et le *cure*, entre le social, le médico-social et le sanitaire doit être repensée. « *Décloisonner les politiques sociales, c'est aussi simplifier les dispositifs.* »

## Révolution numérique

Ce premier levier suppose également de permettre à la prévention de devenir enfin une vraie priorité. Il implique aussi de faire de l'accès de tous à la révolution numérique un enjeu majeur. « *Prenons garde à ce que les plus fragiles puissent eux aussi cueillir les fruits de ce changement d'ère, car la fracture numérique peut se révéler au moins aussi dangereuse que la fracture sociale.* » Dernier élément de ce premier levier : la nécessaire territorialisation des politiques sociales. « *L'époque d'une politique descendante de l'État central vers les territoires n'est plus de mise. La décentralisation a permis de rapprocher les interventions sociales du terrain. Mais la question qui se pose alors est celle de l'équité territoriale* », que l'on peut tenter de résoudre en

encourageant le développement social et l'innovation de terrain.

Le deuxième levier de renouvellement des politiques sociales consiste à miser sur la capacité des personnes et les ressources des acteurs de la solidarité, en particulier des associations. Pour ce qui est des personnes, de nombreux progrès ont été accomplis ces dernières décennies selon Jérôme Voiturier, que ce soit dans les domaines sanitaire, du handicap, de l'exclusion ou encore de la politique de la Ville, mais il faut aller plus loin. « *Les personnes concernées doivent pouvoir être parties prenantes, non seulement dans la préparation, mais aussi dans l'élaboration et dans l'évaluation des politiques sociales.* » De la même manière, dans un contexte actuel de délitement du lien social, de fragilisation des institutions et de remise en cause du système de la démocratie représentative, l'importance des associations doit être réaffirmée notamment sur le plan socio-politique : « *refaire de la politique, cela revient à rendre toute la place à la société civile, pour débattre, pour innover, afin de redéfinir l'intérêt général et le vivre ensemble. C'est aussi rappeler des valeurs inconditionnelles dont les associations sont les garantes.* » ●





# Nous sommes tous irremplaçables !

Intervenant dans le cadre de la Conférence grand public du Congrès de l'Uniopss, la philosophe et psychanalyste Cynthia Fleury est longuement revenue sur la place de chaque individu et des associations pour faire vivre l'État de droit.

Les logiques libérales à l'œuvre depuis plusieurs années dans nos démocraties occidentales ont peu à peu contribué à faire des citoyens de simples objets, incapables de décider de leur destinée, mettant en péril l'État de droit. Tel est en substance, le constat de Cynthia Fleury intervenant le 4 avril dernier lors de la Conférence grand public du Congrès de l'Uniopss. Une rencontre animée par Robert Lafore, président du Conseil de Recherche et de Prospective de l'Uniopss et Annette Glowacki, présidente de l'Uriopss Hauts-de-France Nord-Pas-de-Calais. « *Quand la rationalité économique s'abat sur une société, elle chosifie les individus, c'est-à-dire qu'elle leur donne le sentiment d'être remplaçables, comme on remplacerait un objet.* » Selon la philosophe et psychanalyste, l'État de droit n'est rien sans l'engagement profond actif des

individus. Dès lors, il convient de considérer les individus comme des êtres irremplaçables dans la façon d'assumer leur responsabilité démocratique, car si on laisse ces derniers devenir des objets, les effets peuvent être dévastateurs : « *Dans le meilleur de cas, ils arrêtent de voter. Dans le pire des cas, la traduction politique du découragement, ce sont les votes extrêmes.* »

## Mobilisation collective

Pour Cynthia Fleury, il n'existe pas de monopole étatique de l'intérêt général et les associations ont aussi le pouvoir de mobiliser le collectivement les citoyens, de leur permettre de s'exprimer et d'agir pour construire un petit bout de l'intérêt général. « *Les associations sont des espaces où l'on transforme des intérêts particuliers dans des formes de bien commun, d'utilité*



*collective. C'est une machine à passer du singulier, du particulier, de l'informe au collectif, c'est-à-dire à quelque chose qui a une dimension d'universalité, de communauté.* » La philosophe affirme que nous sommes à un moment de basculement, entre d'un côté, la nécessité d'entrer dans des logiques de régulation technocratique qui peuvent transformer les structures dans des formes entrepreneuriales, ou alors des structures de délégation de service public, et de l'autre côté, la nécessité de retrouver la dimension de projet commun, de l'universel, qui dépasse les intérêts particuliers et donc la capacité à construire quelque chose de commun. « *Les associations constituent des paliers intermédiaires qui permettent de fabriquer ce que la théologie classique avait appelé le bien commun.* » ●



# Parcours, participation, prévention : comment adapter les réponses ?

La deuxième séance plénière qui s'est déroulée le 5 avril dernier, a porté sur les nouvelles réponses envisagées par le secteur de la solidarité dans un monde en pleine mutation...

Dans un monde en pleine mutation, les transformations et les contraintes qui pèsent sur les acteurs de la solidarité sont de plus en plus lourdes, d'où le besoin de réfléchir ensemble à de nouvelles pistes d'action. C'était en tous les cas l'objectif de la deuxième séance plénière du Congrès de l'Uniopss qui s'est tenue le 5 avril dernier. Directeur

de l'Uniopss Centre et animateur de cette rencontre, Johan Priou a tenu à rappeler quelques éléments de contexte. Il a tout d'abord souligné que les besoins sociaux ne cessent pas d'évoluer et d'émerger et que ces derniers ne sont pas toujours pris en compte par le législateur. Celui-ci note également que la volonté des personnes accompagnées s'affirme de plus en plus et qu'il s'agit d'un facteur qu'il faut désormais intégrer. De la même manière, la notion de parcours semble être devenue un élément incontournable des politiques sociales : « *ce facteur implique un certain nombre d'enjeux, de réflexions sur l'adaptation de l'organisation territoriale, de l'offre sociale et médico-sociale et de santé.* »

## Regard

Dès lors, quelles sont les options envisagées pour répondre au mieux aux nouvelles attentes des citoyens les plus fragiles ? Intervenant lors de cette table ronde, Jean-François Krzyzaniak, délégué du CCRPA des Pays-de-la-Loire, insiste sur le fait que ce qui « *doit changer dans l'accompagnement de personnes accompagnées, c'est d'abord le regard que portent les pouvoirs publics*



## Entreprises sociales : quelle position des associations de solidarité ?

Diffusé en introduction de la deuxième séance plénière du Congrès de l'Uniopss, un film a permis de faire le point sur la montée en puissance actuelle des entreprises sociales. Plusieurs membres du Conseil de Recherche et de Prospective de l'Uniopss ont pu livrer leur analyse sur ce phénomène. Amélie Artis, enseignant-chercheur, maître de conférences à Sciences Po Grenoble, invite par exemple à avoir une vision large de l'entreprise, qui dépasse le simple fait de gagner de l'argent. Pour Philippe Eynaud, professeur en sciences de gestion à l'IAE de Paris, si l'entreprise sociale est associée à la défense de l'intérêt général, elle peut favoriser l'émancipation et permettre de lutter contre l'exclusion. Une vision que partage Patricia Sitruk, directrice de l'association OSE : « *on ne peut pas considérer la montée en puissance de l'entreprise sociale uniquement sous le prisme de la menace. Il est possible aussi de l'envisager sous le prisme de l'opportunité, voire même de la possibilité de faire levier pour le développement des projets associatifs* », à condition que les spécificités associatives soient préservées.



## Prévenir la pauvreté en misant sur la famille

L'agora du Congrès sur la place de la prévention dans les politiques contre la pauvreté a largement porté sur les politiques de la petite enfance et de la famille. Parmi les nombreux échanges, beaucoup ont souligné la nécessité de développer des accueils temporaires pour la petite enfance et la présence d'assistantes maternelles. De la même manière, l'aide à domicile ne doit pas être réservée aux personnes âgées mais accessible par exemple à de jeunes mamans, qui au-delà de la prise en charge par la PMI, ont besoin d'aide au quotidien. La médiation familiale, trop peu développée, permet d'une part de redonner sa place à l'enfant, de prévenir des conflits conjugaux et d'éviter de trop nombreuses séparations qui pèsent lourdement sur la situation des enfants. Pour les participants à cette agora, le droit aux vacances, n'est pas un accessoire, mais un moment de respiration qui permet de retrouver l'essentiel de la vie familiale, de redonner aux familles un moment de vie en commun et pour les parents de retrouver du plaisir d'être avec leurs enfants. Il en est de même pour les aidants de personnes âgées ou en situation



de handicap. Le répit est indispensable pour leur permettre de continuer leur action auprès des personnes. Enfin, le développement de maisons des adolescents a été souligné comme une nécessité.

Manon Jullien



qui imposent aux associations une forme de déliquescence de la qualité de l'accompagnement. » Selon lui, les acteurs publics doivent prendre en compte qu'un accompagnement de qualité, prend du temps, doit être assumé par des professionnels formés et que bien souvent, les personnes accompagnées peuvent apporter une forme d'expertise. « C'est bien souvent nous, les personnes en grande précarité, les jeunes ou les personnes vieillissantes, qui détenons les solutions. » Jean-François Krzyzaniak souhaite également un certain nombre d'évolutions sur le terrain de la gouvernance, en faisant en sorte que des associations comme l'Uniopss ou les Uriopss, puissent intégrer des personnes dans leur conseil d'administration.

### Croisée des chemins

Selon Christine Auberger, présidente de l'association ISATIS qui intervient dans le champ des personnes âgées, les modalités d'accompagnement des personnes vulnérables ne cessent d'évoluer sous l'influence de plusieurs facteurs : la volonté des usagers de participer activement aux projets et une participation qui est maintenant vraiment étayée sur la connaissance de leurs droits et la volonté d'être des citoyens reconnus à part entière dans la vie de la société. « Ceci nous amène à ouvrir nos institutions, à créer des partenariats

sur nos territoires de proximité, à travailler sur les parcours pour éviter les risques de rupture, et pour le secteur personnes âgées, à s'interroger sur l'enfermement ressenti par les personnes désorientées. » Une vision que partage Marie-Anne Montchamp, présidente de la CNSA. « Nous sommes à la croisée des chemins. Il nous faut réarmer notre modèle de protection sociale. Nous devons retrouver une ambition, une raison d'être, et aussi de nouveaux mécanismes et de nouveaux moteurs. » Celle-ci milite d'ailleurs pour une réunion des parties prenantes permettant d'aborder collectivement toutes ces évolutions : « la réunion des parties prenantes, c'est en fait la 'viralisation' du modèle. C'est faire que pour chacun, car tout le monde est réuni dans la conception ou la prise de décision, le modèle soit recevable, transférable, 'duplicable'. C'est une condition aussi de sa survie. Je crois profondément que le secteur associatif a cette capacité à organiser la réunion des parties prenantes. »



## Séance plénière 2



### Miser sur la prévention

Pour la présidente de la CNSA, cette réflexion collective doit avoir lieu à l'échelle des territoires, en tenant compte de leur diversité : « *des réalités territoriales s'imposent à nous. Elles pèsent sur notre capacité à apporter des réponses.* » Intervenant également dans le cadre de cette plénière, Jean-Philippe Vinquant, directeur général de la Cohésion sociale a souhaité compléter ces propos, en insistant sur l'importance de l'évaluation qui doit être intégrée à toutes stratégies publiques, mais également de la prévention. « *L'idée est d'investir précocement en répondant de façon intense aux problématiques des personnes, éviter d'avoir des parcours heurtés, fragmentés, difficiles à vivre, qui sont des échecs pour les*

*institutions et les politiques sociales, et des coûts plus importants à l'avenir.* » Une vision que partage Hugues Sibille, président de la Fondation du Crédit Coopératif. Celui-ci précise que cette question de l'évaluation ne doit pas rester entre les mains des acteurs publics, mais également impliquer les associations largement susceptibles d'apporter leur pierre à l'édifice. Hugues Sibille souligne également la nécessité de se projeter dans le futur, en s'inscrivant dans une démarche d'investissement social pour améliorer la réponse aux personnes dans les années à venir : « *nous devons passer de la dépense sociale à l'investissement social. Ce n'est pas normal de considérer que le social est une charge. Une charge, c'est quelque chose de dégoûtant. Le social n'est pas dégoûtant, c'est un investissement.* » ●

### Lutter contre les inégalités en santé grâce aux associations

L'agora « Comment lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé ? » a permis de mettre en avant les réponses élaborées par les associations sur les territoires. Pour les participants à cette agora, les associations tissent et renforcent les liens entre les professionnels de santé et les personnes, et entre les acteurs au travers d'outils concrets. C'est le cas de la médiation en santé encore méconnue, mais déployée en milieu rural comme en milieu urbain, ou des centres de santé qui proposent des projets de santé attractifs pour les jeunes médecins et facilitent l'accès aux soins.



© Michel Le Moine

De la même façon, les associations médico-sociales peuvent être des lieux de stage pour les

professionnels de santé afin de partager les approches et faciliter les parcours. Celles-ci favorisent également l'utilisation de la télémédecine dans un cadre éthique. Plus généralement, les associations participent au maillage territorial et proposent une offre de proximité. Des moyens financiers pérennes sont nécessaires pour maintenir ce maillage et faciliter l'accès aux soins.

Laurie Fradin

### Habitat inclusif : une solution



© Michel Le Moine

Intitulée « Choisir et accéder à son lieu de vie quel que soit son niveau d'autonomie : quels enjeux, quels freins à lever ? », cette agora a eu pour objectif d'esquisser une définition du concept d'habitat

inclusif et d'identifier les freins et leviers liés à ces dispositifs. Il a d'abord été rappelé que ce qui avait dicté la création de ces habitats était la nécessité de sortir du choix binaire : établissement médico-social ou domicile, pour permettre aux personnes de s'extraire des contraintes de la vie en collectivité, tout en ayant une sécurisation quotidienne à domicile.

Ont également été rappelés, les éléments constitutifs de l'habitat inclusif. Parmi eux, l'idée d'un logement adapté aux besoins et pas uniquement accessible, d'un loyer et de charges optimisés, d'un environnement de proximité qui permette de générer du lien social et enfin d'un projet construit avec les personnes elles-mêmes. Les participants ont souligné les leviers permettant d'impulser de nouvelles réponses sur les territoires : développer un réseau d'expertise, créer une aide spécifique attribuée à la personne pour l'aider à financer le dispositif de son choix, continuer à assouplir le cadre réglementaire et enfin sensibiliser l'ensemble de la société : il n'y a pas d'habitat inclusif s'il n'y a pas de société accueillante. En conclusion, s'il y a quelques années, le flou prévalait autour de ces dispositifs, on observe aujourd'hui une opportunité, liée à une réelle volonté politique, de développer des lieux de vie qui partent des besoins de la personne et de ses souhaits.

Laurène Dervieu



# Renforcer les fonds propres de l'ESS : comment mobiliser des ressources au service du projet associatif ?

**Si l'on veut que le monde associatif puisse continuer à répondre aux besoins de prise en charge des publics les plus fragiles, dans l'intérêt général et dans le respect du principe de non lucrativité, il est indispensable de lui donner de nouveaux moyens.**

Pendant longtemps, les pouvoirs publics ont pu dégager les moyens financiers nécessaires pour financer à la fois le fonctionnement des établissements et services établis, mais également pour financer l'innovation, l'expérimentation, même si ce n'est bien sûr jamais assez.

Aujourd'hui, le contexte a un peu changé car l'État, tout autant que les collectivités locales, ont beaucoup moins de marges de manœuvre et font peser une partie de leurs contraintes budgétaires sur les associations.

Si une association souhaite changer d'échelle, essayer ou expérimenter de nouveaux services, elle doit le faire sur fonds propres et il peut être nécessaire de ne pas attendre que les fonds propres soient constitués par les justes excédents, mais accélérer les choses en prenant de l'avance sur les excédents futurs.

Il ne s'agit en aucune façon de remettre en cause le principe de la non lucrativité qui est lié non pas à l'absence de résultat, mais à la non-distribution des résultats. On parle bien ici de juste résultat qui est là non pas pour produire de l'enrichissement mais pour conforter la structure financière de l'association. Avec une structure financière plus solide, celle-ci pourra non seulement faire face à des aléas d'activité ou d'encaissement de ses ressources, mais aussi lancer de nouveaux projets.

Pour continuer à répondre aux besoins de la société et y apporter des réponses propres à l'« économie sociale », il existe des solutions non classiques, mais respectueuses de principes, pour apporter des fonds propres aux associations. Les organismes sans but lucratif ont à leur disposition des instruments financiers tels que les titres associatifs ou les obligations associatives, qu'ils émettent et qui sont souscrits par des investisseurs. Les titres associatifs existent depuis une trentaine d'années, mais c'est la loi ESS de 2014 qui leur a donné une seconde jeunesse en les rendant plus adaptés aux contraintes des investisseurs.

Quand on parle d'investisseurs, cela peut inquiéter le monde associatif, soucieux que l'action sociale ne soit pas « financiarisée ». Cette préoccupation est plus que légitime et le Crédit Coopératif, qui accompagne les associations dans les émissions de titres associatifs ou d'obligations, y est très attentif. Les investisseurs dans le monde de l'ESS sont en premier lieu les fonds d'épargne salariale solidaires, aussi appelés fonds 90/10 qui doivent investir 5 à 10 % en capital ou en dette dans des entreprises solidaires. La loi Fabius de 2010, rendant obligatoire la présence de FCPE solidaires dans les Plan d'Épargne Entreprise a largement contribué à développer l'épargne solidaire en France.

D'autres investisseurs spécifiquement tournés vers les acteurs de l'ESS peuvent être sollicités, comme l'IDES, Ecofi, NovESS... Leur spécificité est d'avoir une approche patiente de la finance et d'attendre des rémunérations compatibles avec les modèles économiques des organismes sans but lucratif (OSLB).

Comme toujours, les solutions ne sont pas uniques. Le renforcement du bilan associatif par l'émission de titres doit être envisagé comme une couleur sur la palette. Certains investissements, et notamment l'immobilier, resteront majoritairement financés par prêts bancaires. Les OSBL peuvent également bénéficier de mécénat de la part de fondations ou d'entreprises.

Ce qui est nouveau, c'est de mettre à la disposition des associations des outils financiers de haut de bilan ; ce qui ne change pas, ce sont les valeurs et les objectifs du monde associatif.



# Un Manifeste pour peser collectivement dans le débat public

Le Manifeste adopté lors du dernier Congrès de l'Uniopss est issu d'un long processus de consultation des acteurs de la solidarité. Il s'inscrit dans la continuité des précédents Congrès et témoigne de la volonté des associations de rappeler leur place dans la démocratie.

Le Manifeste du 33<sup>e</sup> Congrès de l'Uniopss a été construit dans un processus collectif et itératif : la méthode est en phase avec ce que le Manifeste veut représenter, à savoir la contribution d'un ensemble d'associations sur leur rôle dans une société en pleine transformation. Ainsi, ce document n'est pas un exercice de style issu d'une réflexion purement théorique. Il n'est pas non plus un exercice de communication pour opérer un plaidoyer-marketing sur les associations. Il propose plutôt une synthèse de ce qui peut être affirmé au nom d'un ensemble d'acteurs certes composite, mais se retrouvant dans les valeurs humanistes et solidaires.

Le Manifeste a été préparé par un premier appel à contributions, lancé fin 2017, autour de trois questions : quelle société, quelles politiques publiques et quel rôle des associations voulons-nous promouvoir ? Les contributions reçues ont été analysées au fur et à mesure et croisées avec les résultats de séances de « *brain storming* » organisées à l'Uniopss. Une tendance générale s'est assez vite dégagée, que la suite du processus a progressivement confirmé : les contributions témoignaient d'une réelle mobilisation au sujet de la société à construire. Elles pointaient aussi

(de manière assez décourageante car presque à l'identique des constats opérés lors des précédents Congrès) la nécessité d'une évolution en profondeur des politiques publiques. Elles montraient enfin une orientation volontariste au sujet du rôle socio-politique des associations. Pour affiner l'analyse de ces tendances, la construction du Manifeste s'est poursuivie sur le site du Congrès dans le cadre de plusieurs étapes « à chaud ». Le Pré-Manifeste mis en ligne juste avant le Congrès (sur la base des premières contributions reçues), a été présenté aux congressistes lors de la séance plénière d'ouverture, sous la forme d'un « nuage de mots » montrant les items en taille d'autant plus importante que les notions correspondantes avaient été fréquemment citées. Le Manifeste a ensuite été consolidé par les contributions collectées au Congrès, notamment dans le cadre des agoras - qui se tenaient en parallèle au cours de l'après-midi du 4 avril. Le vote final proposé aux Congressistes le 5 avril, en séance plénière de clôture, s'est appuyé sur un deuxième « nuage de mots » reflétant à son tour la teneur militante déjà repérée. Les principales tendances relatives aux orientations sociétales nommaient en effet la préférence pour une société « inclusive », « solidaire et engagée »,

« égalitaire », « accueillante ». Elles montraient aussi, au sujet des politiques publiques, l'attente de politiques « de parcours », de politiques « repensées » (plus coordonnées, plus cohérentes, ayant plus de sens), de politiques « co-construites » (avec les associations comme avec les citoyens) et de politiques « de long terme ». Enfin, elles montraient la préférence pour des associations « créatives », « proches des publics », avec un « rôle socio-politique » et inscrites dans des « coopérations associatives ».

## Travail collectif

Le Manifeste prolonge en fait le travail collectif construit année après année, pour peser sur les enjeux globaux, alors que de nombreux équilibres paraissent relativement instables. La société semble en effet repenser son rapport à l'économie, face au défi d'un développement soutenable qui, loin de se résumer à l'enjeu écologique, renvoie à l'articulation entre l'économique, le social et l'environnemental. Elle revisite aussi son rapport à la démocratie et aux institutions au sens large, avec le défi d'une confiance à retrouver dans les rouages politiques et l'enjeu d'un renforcement de la participation des citoyens. Elle doit aussi repenser son rapport aux sciences et techniques,





© Françoise Sijpepovic

avec des progrès face auxquels doivent être posées les questions de l'égalité dans l'accès au progrès et la capacité à opérer des choix sociétaux collectivement construits (plutôt que laissés entre les mains des experts ou des lobbies économiques). Finalement l'enjeu est celui d'un rapport à la cohésion sociale qui suppose de relever le défi du lien social à maintenir, de la diversité à assumer, d'une culture

partagée à reconstruire, pour inventer un monde commun au-delà des forces centrifuges de la globalisation.

### Bien commun

Dans ces évolutions globales, l'attitude prospective suppose la recherche d'une latitude dans l'incertitude. Il n'existe pas un futur entièrement prévisible, ni une seule voie concevable. Ainsi, travailler différents scénarios

permet de s'armer pour promouvoir des choix et tracer un cap. Telle est bien la perspective des grands rendez-vous institutionnels que sont entre autres les Congrès. En 2012, la Plateforme de l'Uniopss affirmait ainsi que « la société est un bien commun dont la finalité doit être l'Homme et non la richesse, la participation de tous plutôt que l'exclusion et la division ». En 2016, le 32<sup>e</sup> Congrès avait



## Quelle place pour les associations dans l'Europe sociale ?



© Michel Le Moine

La création du socle européen des droits sociaux, après une vaste consultation européenne (à laquelle l'Uniopss *via* son groupe « Enjeux européens » a répondu), la publication par la Commission européenne d'un document sur l'avenir de l'Europe sociale, les réflexions autour de la protection sociale et des minima sociaux en Europe, les conférences sur l'Économie sociale de Bratislava et Sofia : tous ces éléments semblent dessiner un « moment social » pour une Europe en quête de sens, de sentiment d'appartenance et face à la montée des extrêmes un peu partout chez nos voisins européens, dont les récentes élections sont de plus en plus inquiétantes.

Face à ces constats, les participants de l'agora consacrée à ce sujet sont revenus sur les grands enjeux européens actuels et ont livré leurs analyses sur le rôle des associations de solidarités dans cette Europe sociale en construction. Les réseaux sectoriels (handicap, personnes âgées, lutte contre les exclusions), les réseaux plus transversaux comme la *Socialplatform*, les consultations citoyennes lancées par les différents gouvernements dans tous les États membres, sont par exemple des lieux stratégiques pour faire entendre la voix des associations de solidarité. Sur les questions européennes, il est aussi possible de contribuer en tant que citoyen, qu'association et au niveau territorial, pour faire remonter les réalités françaises issues de l'observation des besoins sociaux. Il s'agit dans ce cadre d'agir tant au niveau des institutions européennes, qu'au niveau national dans chaque État membre.

Morgane Dor

●●● conclu sur le choix du « scénario du rebond », où les dynamiques sociales sont mobilisées dans un mouvement de réappropriation démocratique, où la protection sociale est réaffirmée comme institution essentielle pour la cohésion sociale, où les acteurs sociaux se mobilisent pour une société durable. En 2017 l'Uniopss avait, en amont des campagnes présidentielle et législatives, porté un projet proposant de remettre « la solidarité au cœur de la société ».

## Évolutions concrètes

Sans constituer la « preuve » d'une orientation générale du milieu associatif, les contributions au Manifeste semblent témoigner de la réaffirmation d'une envergure politico-sociétale, susceptible de s'inscrire dans ce cap. Les travaux du Congrès et notamment les agoras, témoignent à ce sujet de nombreuses évolutions en cours

au niveau du fonctionnement même des associations, loin de l'image parfois négative véhiculée à leur sujet et au-delà du courant de l'entrepreneuriat social qui, selon certains, serait dominant. On peut observer par exemple un processus de transformation de la gouvernance, avec le déploiement d'outils qui conjuguent la dimension institutionnelle et la dimension organisationnelle.

D'autres contributions illustrent que la dynamique d'innovation - avec des réponses au plus près des besoins sur le terrain - demeure un moteur. La participation des personnes accompagnées semble quant à elle gagner en amplitude, passant du droit de la personne à participer dans l'institution aux choix la concernant (impulsion des réformes des années 2000), au droit à participer comme acteur citoyen au débat des orientations collectives, dont a témoigné Jean-

François Krzyzaniak, délégué du CCRPA des Pays-de-la-Loire et administrateur de l'Uriopss, en séance plénière du Congrès. Enfin, et qu'il s'agisse d'accès à la santé, de protection des mineurs, d'accueil des migrants, de travail avec des personnes à la rue, d'accompagnement des personnes dépendantes, âgées ou handicapées, l'ancrage social et la capacité à mobiliser des contributions multiples - les personnes elles-mêmes, leurs proches, les salariés, les volontaires, les bénévoles - semblent bien les valeurs cardinales pour affirmer la pertinence de l'action, sa légitimité, être plus audible dans le débat public et ainsi mieux peser, à partir du local, dans les évolutions globales. La véritable force du Manifeste semble finalement résider dans les évolutions concrètes dont il se fait l'ambassadeur. ●

Christine Chognot

## Quel bilan des politiques de la petite enfance ?

L'agora portant sur les politiques nationales familiales et l'accueil du jeune enfant a rassemblé de nombreux participants issus du réseau Uniopss-Uriopss. Ces derniers ont analysé en profondeur l'état actuel des politiques de la petite enfance qui manquent de pilotage, se situent dans un champ technique complexe, avec des fonds publics limités, connaissant des offensives du secteur privé lucratif, avec un outillage encore ténu de l'ESS pour se valoriser et faire face aux marchés publics. Les intervenants ont dressé un état des lieux technique autour des

textes à l'œuvre, des acteurs, des financements. Ils sont également revenus sur les différentes initiatives prises par le réseau Uniopss/Uriopss pour valoriser le secteur non lucratif, comme celle de l'Uriopss Auvergne-Rhône-Alpes qui a produit en 2017, un travail de valorisation des acteurs de l'ESS dans le secteur de la petite enfance, avec l'aide de ses adhérents.

Les échanges se sont poursuivis, dans l'optique notamment de la préparation du Manifeste de l'Uniopss. S'agissant du projet de société que les associations souhaitent promouvoir, les participants ont évoqué les questions de l'équité, de l'accueil universel et collectif. Sur les attentes vis-à-vis des politiques publiques, ils ont milité pour une tarification plus souple, favorisant l'initiative associative. Enfin,

sur le rôle des associations, les participants à cette agora ont insisté sur la nécessité de sensibiliser les élus, de réinterroger les pratiques et de développer une action commune sur un plan socio-politique, capable de rivaliser avec le lucratif privé.

Eric Riederer



© Michel Le Moine



## Prévenir les dérogations à l'accueil inconditionnel

© Michel Le Moine



L'inconditionnalité de l'accueil, principe consacré par le Code de l'Action sociale et des Familles, a récemment été remise en cause par le gouvernement, au travers des circulaires dites « Collomb ». Intervenant lors de l'agora intitulée « L'hébergement inconditionnel des personnes en situation d'urgence : un principe non négociable », Bruno Morel, directeur général d'Emmaüs Solidarité, a rappelé que la remise en cause de ce principe fondamental, imposée par l'État, était inadmissible. Celle-ci risquait en effet de laisser de nombreuses personnes dans des situations à risque et à la rue, par manque de confiance et peur.

Cependant, le principe d'hébergement inconditionnel peut aussi être remis en cause involontairement par les associations et les travailleurs sociaux

à cause d'un manque de moyens et de places disponibles, comme l'a souligné Eric Lepage, directeur général d'Entraides et Solidarités et président de la Fédération des acteurs de la solidarité Centre-Val de Loire. Dans ces situations, les acteurs de terrain sont parfois forcés à prendre des décisions et prioriser les urgences, remettant ainsi en cause le principe d'inconditionnalité de l'accueil. Afin de sortir de ces situations, il est important de désengorger les services et les structures, en régularisant les personnes dites « ni-ni », en volonté d'insertion, bloquées administrativement dans ces espaces qui ne leur correspondent pas. Il faut aussi que les associations œuvrent à mettre en place une veille nationale permettant une remontée des expertises et développent une force fédératrice de propositions et d'innovations.

Manon Jullien



© Françoise Stijpepovic

## La participation : une nécessité

Co-construit avec des représentants des usagers au sein d'un conseil de la vie sociale, d'un établissement pour personnes handicapées et du Conseil régional des personnes accueillies de la région Centre-Val de Loire ainsi qu'avec deux organismes de formation (Croix-Rouge et ERTS), cette agora, intitulée « La participation des personnes : une source d'énergie renouvelable pour l'action sociale », avait pour objectif de démontrer que la participation directe des personnes dans la définition, la mise en œuvre et l'évaluation d'un projet d'établissement, d'une politique publique ou d'un cursus de formation de travailleurs sociaux, était une nécessité. En effet, c'est en partant de leurs besoins, de leurs problématiques et de leur projet de vie que ces instances remplissent leurs fonctions et peuvent avoir un réel impact. Les échanges ont aussi mis en valeur la nécessité de soutenir la participation directe des personnes accueillies *via* la formation de leurs représentants et de leurs accompagnants, mais aussi au travers d'un changement de paradigme quant à la fonction de cette représentation. Il s'agit ainsi de faire de l'usager « témoin » un usager « expert » de sa situation.

Emmanuelle Besset



© Françoise Stijpepovic



© Françoise Stijpepovic



## Devant les mutations du monde, faire évoluer le travail social



© Michel Le Moine

Le monde associatif (employant une grande partie des travailleurs sociaux) est bouleversé par les changements imprégnés de tensions sociales, économiques

et politiques que connaît la solidarité publique. En effet, les associations, devant faire face à un quotidien lourdement contraint, doivent prendre en compte toutes les mutations qui s'opèrent dans la société, afin de continuer à développer de nouvelles formes de réponses adaptées aux besoins des personnes qu'elles accompagnent. Dans le cadre de l'agora intitulée « Les enjeux du travail social », les intervenants sont revenus sur les transformations du monde et leurs conséquences sur le travail social à travers le prisme de sept thématiques : les enjeux écologiques, les rapports de genres, le contexte géopolitique, la numérisation, les équilibres démographiques, les liens sociaux, le rapport au travail. Face à ces mutations

qui amènent à une reconfiguration des représentations et des pratiques, les associations doivent réfléchir à d'autres modèles d'organisation et de faire, malgré le risque de perturber des univers de certitudes, pour les personnes comme pour les professionnels et les gouvernances. C'est le cas avec le travail collaboratif, véritable un facteur de réussite. Il s'agit de donner aux parties prenantes l'opportunité de participer, valoriser et partager les savoirs et compétences et ainsi redonner du sens à l'action de chacun. Un focus a ainsi été mis sur la « pair-aidance » (ou émulation) qui repose sur le principe de soutien des personnes connaissant des situations de vulnérabilité par une personne ayant développé un savoir expérientiel.

Isabelle Léomant



© Françoise Stjepovic

## Intégrer le numérique dans l'accompagnement des personnes

Disposer de systèmes d'information (SI) performants au service des personnes, est un enjeu majeur pour les établissements et services médico-sociaux. Plusieurs questions ont été abordées lors de cette agora sur le thème : « Moderniser et adapter les systèmes d'information des établissements et services médico-sociaux : diagnostic et perspectives » : quels sont les enjeux et impacts des projets SI ? Comment faire un diagnostic ? Quels sont les besoins des ESMS ? L'animatrice de la table ronde, Claire Dubien, responsable du développement chez Solidatech ainsi que les intervenants, Pauline Sassard, chef de projet à l'ANAP et Bruno Chesneau, directeur du SESSAD-CAMSP, PEP 18 ont partagé leur point de vue.

Bruno Chesneau, en s'appuyant sur son expérience pratique, a relevé plusieurs enjeux. Le SI n'est qu'une partie d'un ensemble plus global. Un chantier numérique s'accompagne d'un changement de culture, impacte les façons de travailler, pose la question du suivi d'activité, de la sécurisation des données, de la relation avec les usagers. Pauline Sassard

a expliqué que l'ANAP disposait de plusieurs ressources en libre accès tel que le site <http://numerique.anap.fr/> de partage d'expériences entre ESMS, ou encore des kits pratiques. Des échanges avec la salle ont montré que de nombreuses structures se posaient les mêmes questions. L'Uniopss doit ainsi poursuivre son lobbying afin de renforcer la cohérence et la pérennité des indicateurs demandés par les multiples financeurs et garantir des formations au numérique dans les différents cursus pour que celui-ci soit mieux intégré dans l'accompagnement des personnes.



© Michel Le Moine

Anne-Gaëlle Guéganic

## Réaffirmer le rôle socio-politique des associations

La Charte d'engagements réciproques a été signée entre l'État, les associations et les collectivités territoriales, le 14 février 2014. Celle-ci est venue reconnaître le rôle essentiel des associations dans la société civile. Quatre ans après, où en sommes-nous ? Comment s'est organisée cette dynamique partenariale entre pouvoirs publics et associations de solidarité dans un contexte marqué par la raréfaction des moyens, la réorganisation territoriale, la démultiplication des obligations des gestionnaires et la mise en place des modalités d'accompagnement concourant à la transformation de l'offre ?

C'est à toutes ces questions qu'a tenté de répondre l'agora ayant pour thème : « Associations et collectivités publiques ». Les participants à cette rencontre ont insisté sur l'importance de la réaffirmation des valeurs socio-politiques comme un levier fort, permettant aux associations de se repositionner en partenaires responsables des collectivités publiques. Ils ont également montré comment des stratégies proactives peuvent redynamiser, repositionner la dimension politique des associations, tout autant, que la réaffirmation des valeurs et des spécificités associatives.

Séverine Dupont-Darras

## Des outils au service de la gouvernance associative

L'Uniopss a développé avec ses adhérents une boîte à outils sur la gouvernance associative. Elle permet aux parties prenantes d'une association de se saisir de leur gouvernance pour en faire une véritable déclinaison opérationnelle de leur projet associatif. À travers notamment des scénarios prospectifs et un questionnaire d'autodiagnostic, présentés lors de l'agora intitulée « Les gouvernances associatives en question : de la stratégie à la pratique », l'association peut objectiver son propre parcours et sa stratégie, à l'image du parcours des personnes accompagnées, des bénévoles et salariés.

Face à ces questions qui réinterrogent le sens et mobilisent le collectif, les associations peuvent aussi avoir besoin d'un tiers accompagnateur de leurs démarches. L'Uniopss Pays-de-la-Loire a présenté lors de cette rencontre sa démarche d'accompagnement pour notamment mobiliser toutes les parties prenantes au projet. Le Dispositif local d'accompagnement (DLA) est également une

réponse complémentaire locale mobilisable. Les échanges ont montré qu'il revient à chaque organisation d'interroger sa gouvernance, au regard du projet associatif, et d'examiner les convergences entre projet politique et fonctionnement opérationnel. Combiner la mobilisation d'outils d'auto-accompagnement et de tiers accompagnateurs renforce les possibilités. La boîte à outils « Gouvernances associatives des associations de solidarité » a reçu un bel écho des participants de l'agora. Elle est d'ores et déjà disponible et pourra être enrichie des prochaines réflexions de l'Uniopss et son réseau.

Morgane Dor et Alexandre Ramolet



© Françoise Stijpepovic

## Comment favoriser la digitalisation de la formation ?



© Françoise Stijpepovic

Quels impacts de l'intégration d'outils numériques sur les pratiques des différents acteurs de la formation, qu'ils soient stagiaires, formateurs, organismes de formation, employeurs ou encore financeurs ? Tel était le thème de l'agora intitulée « Digitalisation de la formation : quels changements pour quelles adaptations ? ». Devant un public majoritairement composé de représentants d'organismes de formation, les intervenants Olivier Phelip, directeur général adjoint d'Unifformation et Valérie Toutin, responsable du pôle ingénierie de la Croix-Rouge, ont proposé un état des lieux du digital dans les formations de notre secteur, qu'elles soient initiales ou professionnelles continues.

Entre opportunités de développement et risques de fracture numérique, les intervenants ont rappelé que la digitalisation était un phénomène à penser globalement, au-delà du simple outil et de l'effet « gadget ». Valérie Toutin a précisé notamment que la conception du digital est une culture, une approche globale, dans un contexte de numérisation de l'ensemble des métiers du secteur. De son côté, Olivier Phelip a souligné la nécessité pour les organismes de formations de bien réfléchir aux besoins des stagiaires et des structures, avant de se doter d'un outil tel qu'une plateforme *e-learning*. La digitalisation d'une offre de formation demande d'assumer un réel investissement humain et financier. Malgré une véritable envie des employeurs, il existe encore une certaine frilosité à proposer des formations mixtes ou à distance aux salariés. Numérique oblige, les participants se sont vus proposer d'utiliser leur smartphone pour répondre à un *quizz* sur le digital en fin d'agora.

Lucas David

## Plongée dans la justice des mineurs

« Immersion dans la justice des mineurs : participez à une reconstitution d'audience », telle était la thématique d'une agora très particulière organisée grâce au soutien de La Maison des droits de l'enfant de Touraine. Mettant en scène un véritable procès impliquant des mineurs, cet événement a rassemblé des congressistes, mais également une classe de collégiens de la ville de Tours. Le décor, au plus près de la réalité, a plongé les participants dans un tribunal pour une audience se tenant normalement à huis clos. Une scène a été installée pour accueillir le tribunal, une barre se tenant au centre. Assesseurs, greffiers, juge, avocats sont ensuite entrés en scène : des avocats ont joué leur propre rôle et celui des magistrats. À la barre, une lycéenne a endossé le rôle du bourreau et son camarade celui de la victime. À partir d'un cas réel anonymisé, a été reconstituée une audience de tribunal pour enfants. La jeune femme s'est vue signifier les faits qui lui sont reprochés. Elle a témoigné à la barre ainsi que ses parents et son éducateur. Ensuite la victime, ses parents et son avocat ont été entendus.



© Françoise Stijpepovic



© Françoise Stijpepovic

Les congressistes ont pu suivre le réquisitoire du procureur puis des avocats. Le verdict a été ensuite prononcé mais surtout il a été expliqué. À l'issue de la séance, les avocats ont répondu à l'ensemble des questions de l'auditoire. La Maison des droits de l'enfant de Touraine, service de la Fondation Verdier, à travers ses reconstitutions d'audience, a pu sensibiliser de nombreux congressistes à la justice des mineurs. Traditionnellement tournées vers les lycéens et collégiens, ces reconstitutions sont un autre moyen de communiquer sur les droits des enfants et sur la justice spécifique qui leur est réservée.

Emmanuelle Besset

## Porter le changement dans un environnement incertain

Une agora portant sur la démarche prospective a permis de présenter les différents aspects de cet exercice et l'intérêt pour les associations de s'inscrire dans une telle démarche. Intitulée « Prospective et intelligence collective au cœur de la démarche projet », cette agora a donné l'occasion aux participants de comprendre comment les travaux de prospective du Réseau Uniopss-Uriopss (formation, accompagnement, ateliers de groupe,...), référés au courant humaniste de Gaston Berger, peuvent dynamiser le projet associatif et en consolider le socle politico-sociétal. Pour les participants, plusieurs conditions semblent à réunir. Marion Montessuy, directrice générale de Voir Ensemble, a témoigné de la démarche de prospective de son association accompagnée par l'Uniopss, pour porter le processus de transformation, en lien avec le projet

stratégique à 10 ans, un socle de valeurs solide et une fibre militante dans les composantes de l'association. Cette démarche a fait émerger les leviers d'une meilleure « prise » sur les enjeux contemporains. Frédéric Weber, membre du Comité technique et scientifique de l'Espace recherche et prospective, association qui relie des personnes, des chercheurs, des associations et des fédérations, pour développer la prospective et la recherche, en lien avec les milieux de pratique, a témoigné des dynamiques collectives qui s'agrègent, autour de valeurs partagées et d'expériences mises en commun, pour sortir du déterminisme des contraintes. Les débats ont montré que d'autres expériences (entreprise agile, forum ouvert...) illustrent aussi ce potentiel de remobilisation du politique dans les associations.

Christine Chognot



# Renforcer le rôle socio-politique des associations

Respectivement trésorier de l'Uniopss et présidente de l'Uriopss Centre, Jacky Decobert et Christiane Lebeau, ont livré leurs analyses sur la dernière version du Manifeste de l'Uniopss pour ouvrir la séance plénière de clôture du Congrès.

**A** lors que les dernières contributions au Manifeste de l'Uniopss ont été proposées à l'issue du premier jour Congrès, il a appartenu à Jacky Decobert, vice-président de l'APF et trésorier de l'Uniopss ainsi qu'à Christiane Lebeau, présidente de l'Uriopss Centre, de livrer leurs analyses sur la dernière version de ce Manifeste lors de la séance plénière de clôture le 5 avril dernier. Jacky Decobert est tout d'abord revenu sur les origines de ce

document : « *un Manifeste pour quoi ? Parce que c'est notre volonté de peser sur le débat public, devant les inégalités sociales et territoriales, le sentiment d'injustice sociale et surtout devant l'absence de confiance en l'avenir, pour réaffirmer la solidarité et peser l'ensemble des politiques publiques.* » Christiane Lebeau a rappelé les enjeux de la société les plus fondamentaux pour les associations de solidarité. Selon les contributeurs au Manifeste, la solidarité et la responsabilité collective doivent être portées en contrepoids au discours dominant sur la responsabilité individuelle. Les associations souhaitent une société qui vise à réduire la fracture sociale et tend vers la solidarité, au-delà des préjugés sur la pauvreté. Elles veulent une société capable de porter au plan européen un pilier social, conçu comme un investissement et non comme une charge. Elles militent aussi pour une société égalitaire et accueillante qui lutte contre les inégalités sociales et territoriales, construit l'égalité des chances, l'égalité des possibilités. Les contributeurs rappellent leur volonté de construire une société inclusive, fraternelle qui permet à chacun de s'exprimer, de contribuer, de se sentir ●●●



© Françoise Stijpepovic

## Manifeste : les congressistes prennent part au débat

Les congressistes ont pu largement contribuer au Manifeste de l'Uniopss tout au long du Congrès. Lors de la séance plénière d'ouverture, ils ont voté grâce à leur smartphone pour déterminer les mots qui incarnent le mieux leur choix de société, le sens des politiques publiques ou le rôle des associations. Un vote similaire a eu lieu lors de la séance plénière de clôture mais à partir d'un nuage de mots-clés actualisé. De plus, des prises de paroles du public ont permis aux votants de débattre autour de leurs choix. Sur la question de quelle société voulez-vous ? Une société inclusive ? Solidaire et engagée ?

Accueillante ? Égalitaire ? Les votants ont privilégié la société solidaire et engagée. À la question sur le sens des politiques publiques, les congressistes avaient le choix entre des politiques repensées,



© Françoise Stijpepovic

des politiques de long terme, des politiques des parcours ou des politiques co-construites. Les votes se sont partagés entre des politiques de long terme et des politiques co-construites. Enfin, les participants étaient appelés à répondre à la question suivante : Quel rôle des associations souhaitez-vous promouvoir ? Des associations créatives ? Proches des publics ? Des associations qui ont un rôle socio-politique ? Les coopérations associatives ? La grande majorité du public s'est prononcée pour promouvoir en priorité le rôle socio-politique des associations. Un positionnement dans le droit fil du Manifeste de l'Uniopss.

## Séance plénière de clôture

- utile, de se réaliser, et de trouver un pouvoir d'agir et du sens. « *Une telle société ne peut être qu'humaniste car elle place la personne humaine au centre, une personne à part entière, dont les droits doivent être défendus.* »

### Innovation sociale et co-construction

Les deux intervenants sont également revenus sur les aspirations des associations pour ce qui concerne les politiques publiques. Celles-ci souhaitent tout d'abord des politiques des parcours, transversales, cohérentes et coordonnées, portant la convergence des politiques pour les personnes âgées et handicapées. « *Cela suppose une meilleure déclinaison des politiques nationales dans les régions* », affirme Jacky Decobert. Les associations défendent également la nécessité d'une politique de l'innovation sociale portée par une stratégie interministérielle, associant la justice, l'éducation, la recherche, mais qui laisse des marges de manœuvre. Pour les acteurs de la solidarité, la politique de coupe budgétaire a pour effet une dégradation de l'action. Ces derniers militent donc pour des politiques de long terme et pour un meilleur dialogue entre les associations et les pouvoirs publics.

### Associations créatives

Jacky Decobert et Christiane Lebeau ont ensuite rappelé le rôle que les associations doivent jouer selon les contributeurs au Manifeste. Ces derniers souhaitent des associations créatives, développant différentes formes d'innovation, en dehors des systèmes lourds et réglementés, dans les pratiques sociales et médico-sociales, comme dans la santé. Ils soulignent l'importance du rôle socio-politique des entités associatives qui doivent être engagées dans l'accompagnement des évolutions sociétales, en ayant la capacité de se projeter et de s'adapter aux évolutions. « *Nous signalons un enjeu crucial : celui des coopérations plus solides entre les associations, du développement plus volontaire d'une logique de réseau, et d'un soutien des pouvoirs publics aux organismes de regroupement* », affirme Christiane Lebeau, tandis que pour Jacky Decobert, il faut insister sur la nécessité d'avoir des associations proches des publics, apportant une réelle plus-value sociale, assurant un rôle de veilleur, avec la connaissance des précarités et le repérage des besoins. « *Pour conclure, souhaitons des associations engagées qui savent être un aiguillon des pouvoirs publics en vue d'une politique solidaire.* ●

# Soyons forts pour être entendus demain

S'adressant à Olivier Noblecourt, représentant de l'État, Patrick Doutreligne est longuement revenu, dans le cadre de son discours de clôture, sur l'état d'esprit des acteurs de la solidarité devant les politiques actuellement menées.

Dans son discours de clôture du Congrès de l'Uniopss le 5 avril dernier, Patrick Doutreligne, président de l'Union, a dressé un bilan de l'action de la nouvelle majorité présidentielle en matière de solidarité. S'adressant à Olivier Noblecourt, délégué interministériel à la Prévention et à la Lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes, il en a également profité pour exprimer l'état d'esprit des associations présentes lors de Congrès. Selon lui, si l'élection d'un nouveau président de la République avait suscité « *l'espoir d'une vision nouvelle de la société, plus solidaire et participative* », l'heure est aujourd'hui à la déception. Pour Patrick Doutreligne, le sentiment qui a émergé durant ce

Congrès est extrêmement mitigé car à de nombreuses reprises, la concertation avec les pouvoirs publics s'est muée en simple consultation. « *Dans nos rencontres, il est mis en exergue, et souvent en préalable, deux arguments chocs pour canaliser les demandes, sollicitations ou solutions alternatives : la contrainte financière et le besoin de changement.* » Selon le président de l'Uniopss, les associations sont suffisamment conscientes et responsables pour comprendre que le changement est nécessaire. « *Pour autant, la rigueur budgétaire, le manque de moyens, l'encadrement des dépenses poussé au maximum, n'ont jamais défini une politique.* » D'autre part, la nécessité de fixer une stratégie de long terme pour notre pays ne doit



pas faire oublier le sort des personnes les plus fragiles. « *Nous ne nous opposons pas à des efforts, mais ils ne peuvent se répercuter sur nos concitoyens les plus modestes, les plus faibles ou ceux souffrant déjà de mise à l'écart ou d'exclusion d'une vie décente. Le différé est intolérable pour les très pauvres, les sans-abri, les mal-logés, les enfants en difficultés, les personnes souffrant de handicap sans aucune solution, les personnes âgées aux limites de l'abandon et je ne vous parle pas des personnels salariés ou bénévoles qui sont à leurs côtés et qui se sentent impuissants.* »

### Promesse d'avenir

Patrick Doutreligne a souligné que le social et le sanitaire ne peuvent être considérés par un gouvernement ou par un ministère des Finances seulement comme une dépense nationale, avec un objectif primordial qui ne serait que la réduction des coûts... « *Ce sont aussi des investissements, une conception de la société, une promesse d'avenir pour nos*

*enfants, un droit que nos aînés ont façonné et défendu et enfin un respect de l'égalité de chaque être humain.* » Il s'est appuyé sur de nombreux exemples pour illustrer son propos, notamment celui des migrants qui ne peuvent être perçus uniquement comme une charge pour le pays, mais doivent être considérés comme une chance, tant pour eux que pour l'avenir de notre nation. « *Or, les discours d'aujourd'hui sont trop teintés de frilosité ou de rejet indigne du cinquième ou sixième pays le plus riche de notre planète et dont l'effort est très limité au niveau quantitatif.* »

### Résilience

Patrick Doutreligne a conclu son discours en s'appuyant sur le Manifeste de l'Uniopss, finalisé à l'occasion du Congrès. Ce qui se dégage, c'est le choix d'une société solidaire et engagée, le choix d'une politique à long terme. « *Que souhaitons-nous ? Que les associations s'engagent. Nous avons des propositions. Cette proximité soulignée avec le public, qui était un élément fort de notre choix, entraîne la créativité, et aussi l'expertise qui y est associée.* » Le président de l'Uniopss a également souligné la volonté des associations de jouer un rôle socio-politique. « *Socio-politique veut bien dire que nous nous mélangeons à la politique dans le sens de faire vivre la cité, par notre apport, par notre réflexion, par la défense de nos valeurs, par la lutte contre les préjugés.* » Cet engagement nécessite aussi que les associations fassent leur propre résilience en acceptant de mieux travailler en réseau. « *Nous sommes une force considérable vis-à-vis des pouvoirs publics, dans la vision de la société. Sachons le dire, sachons le faire, sachons le faire comprendre, sachons adapter notre gouvernance à ce dispositif, et soyons suffisamment forts pour être entendus demain... pour que les personnes que nous suivons, que nous aimons, puissent avoir un lendemain meilleur.* » ●





# Revisiter le modèle social français

Représentant l'État au dernier Congrès de l'Uniopss, Olivier Noblecourt a exposé sa stratégie de lutte contre la pauvreté, tout en soulignant l'importance d'interroger l'efficacité du modèle social français.



*de demain. » Cette priorité sur la jeunesse n'est pas pour autant restrictive. « Nous ne limiterons pas les politiques sociales à des politiques liées à l'âge, à des politiques ciblées par public. C'est en partant des plus fragiles que nous rehausserons le système et renouerons de la confiance. »*

## Accompagner les plus fragiles

Olivier Noblecourt a ensuite largement détaillé les principaux éléments de sa stratégie, même si celle-ci n'a pas encore été validée par le président de la République. Premier axe : l'investissement social. Cela suppose de revisiter les politiques de prévention, en misant sur la petite enfance, qui est précieuse, dont on sait aujourd'hui qu'elle peut avoir un rôle social majeur, en travaillant sur les modes de garde individuels et collectifs et sur la mixité sociale. Le délégué interministériel souhaite également améliorer la formation des jeunes, l'accès à l'alimentation, à l'énergie, au logement. Au-delà de l'accès aux droits, Olivier Noblecourt souhaite largement optimiser l'accompagnement des plus fragiles. « *L'accompagnement vers l'emploi ne peut pas faire l'économie de l'accompagnement vers la santé, le logement, la culture, et d'une réflexion plus globale sur le travail social lui-même.* »

Invité à clôturer le 33<sup>e</sup> Congrès de l'Uniopss, Olivier Noblecourt, délégué interministériel à la Prévention et à la Lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes, a détaillé la stratégie du gouvernement pour mettre fin à l'exclusion et faire en sorte que le modèle social français soit plus efficace. Pour lui, il faut prendre le temps d'assumer un certain nombre d'évolutions et de changements devant les évolutions actuelles, car notre modèle social est interrogé à plusieurs titres. D'abord, sur sa capacité à prendre en compte les nouvelles formes de pauvreté, à sortir des ciblés des publics, mais aussi sur ses valeurs fondamentales, sur les valeurs qui ont fondé notre système de protection sociale. « *La tradition française d'une responsabilité collective sur les phénomènes de pauvreté, cède parfois le pas au sentiment que c'est la responsabilité individuelle qui doit prévaloir. Cette perspective-là est insupportable car elle est attentatoire à l'identité même de notre pacte social.* » Dans ce cadre, il convient de changer le regard et d'assumer un certain nombre de transformations. C'est tout le système qui doit être tiré vers le haut. « *Pour cela, il faut d'abord partir de la situation des plus fragiles, qui sont bien souvent les plus jeunes. C'est tout l'enjeu de la stratégie que le président de la République a souhaité : faire en sorte que les enfants pauvres d'aujourd'hui ne soient pas les adultes*

Un des objectifs dans ce cadre est de rétablir la confiance entre les publics et les travailleurs sociaux, de manière notamment à lutter contre le non-recours. Cette recherche de confiance suppose également de réformer la gouvernance sociale en s'appuyant sur les territoires. « *Nous proposons un nouveau rapport entre l'État, les collectivités et les associations, fondé sur la contractualisation, qui peut être autre que financière, mais être aussi sociale.* » Le délégué interministériel est enfin revenu sur la question des moyens, une des grandes interrogations sur la mise en œuvre de cette stratégie. « *Il y aura des moyens dans cette stratégie. Ce ne sera pas parfait, ce sera un chemin long* », a-t-il affirmé avant de conclure : « *en tant que montagnard, je dis souvent : dans un pays où l'on valorise les premiers de cordée, la cordée avance au rythme des derniers. Je vous propose de faire avancer plus vite la cordée de l'action sociale* ». ●



# Un Congrès et après ?

Quelles perspectives à l'issue du Congrès de l'Uniopss ? Patrick Doutreligne, président de l'Uniopss et Marianne Laurent, directrice des Prêts et de l'Habitat à la Caisse des Dépôts, proposent quelques pistes de réflexion.

## **Union Sociale : Quel bilan tirez-vous de ce 33<sup>e</sup> Congrès de l'Uniopss ?**

**Patrick Doutreligne :** Ce Congrès a été enthousiasmant dans la mesure où les congressistes ont répondu présents à ce rendez-vous, malgré des perturbations dans les transports. Dans ces conditions, le fait de rassembler plus de 1000 participants a été une vraie réussite. Ce Congrès a également permis de vaincre la morosité ambiante qui traverse aujourd'hui le secteur associatif à cause de contexte

socio-économique, des contraintes budgétaires, mais aussi des relations parfois complexes avec les pouvoirs publics et le sentiment sur certains dossiers de ne pas être entendus. Cette manifestation nous a certes permis d'exprimer certains mécontentements, notre refus d'être enfermés dans un rôle de simple prestataire de services, mais il nous a également donné l'occasion de rappeler que nous restions dans une posture de mains tendues vis-à-vis des pouvoirs publics et que nous étions susceptibles de formuler des propositions, tant sur le plan politique, technique que stratégique, pour rendre notre société plus solidaire.

**Marianne Laurent :** La Caisse des Dépôts est heureuse d'apporter son soutien financier à l'organisation du 33<sup>e</sup> congrès de l'Uniopss qui illustre ainsi son rôle de partenaire de long

terme auprès du tissu associatif.

Comme pour les précédents congrès, c'est l'occasion pour la Caisse des Dépôts de témoigner de son attachement à être présente au plus près des acteurs associatifs agissant au sein des territoires.

## **Union Sociale : La thématique des inégalités était au centre de bien des échanges lors de ce Congrès. En quoi ce sujet est-il particulièrement d'actualité ?**

**Patrick Doutreligne :** Ce sujet, il est vrai, n'a jamais été autant d'actualité. Inexorablement depuis dix ans, les inégalités ne cessent de se creuser. Invariablement, les gouvernements successifs affirment que pour relancer la machine économique, il faut diminuer la pression fiscale sur les employeurs ou les catégories les plus favorisées. Ce parti pris est parfois valable mais ne contribue pas ●●●

**Marianne Laurent :**  
*« L'atténuation des inégalités passe par le déploiement de projets d'avenir innovants, audacieux et ambitieux. »*

- à la protection des personnes les plus modestes, alors qu'il avantage les personnes plus riches. Cette théorie du ruissellement sert toujours à différer la redistribution vers tous ceux qui ont en le plus besoin. Les efforts que l'on fait actuellement pour réduire la pauvreté et la réduction des inégalités sont largement insuffisants et les dernières décisions gouvernementales sur les APL, les minimas sociaux, la CSG sur les personnes âgées, ont même tendance à les creuser.

**Marianne Laurent :** La lutte contre les inégalités, notamment les fractures territoriales, sociales et numériques, fait partie des missions prioritaires de la Caisse des Dépôts et demain de la Banque des Territoires en tant qu'acteur financier au service de l'intérêt général. Pour cela, la Caisse des Dépôts accompagne les acteurs sur tous les territoires, au bénéfice de toutes les populations. Plus que jamais, la Caisse des Dépôts privilégie la création de valeur de long terme, qui allie valeur financière, valeur environnementale et sociétale. Ainsi, dans le domaine de l'habitat social, les besoins des jeunes (étudiants, jeunes actifs, mineurs en difficulté), des aînés, des personnes en situation de handicap et d'autres publics en situation de précarité sont au cœur des projets financés par la Caisse des Dépôts, une façon concrète de contribuer à la réduction des inégalités.

**Patrick Doutreligne :** « Ce Congrès nous a certes permis d'exprimer certains mécontentements, mais il nous a également donné l'occasion de rappeler que nous restions dans une posture de mains tendues vis-à-vis des pouvoirs publics. »

### La transition énergétique au cœur des réflexions

L'agora intitulée « Transition énergétique et environnementale : quelles opportunités de financement et d'actions durables pour les acteurs associatifs ? » a permis de découvrir les démarches innovantes de deux acteurs publics, la Caisse des Dépôts et l'ADEME, pour accompagner des projets de transition énergétique et environnementale auprès des opérateurs à but non lucratif. La Caisse des Dépôts a expliqué comment elle peut aider financièrement, via des prêts, des acteurs du logement ou de l'hébergement à se lancer dans des travaux de rénovation énergétique. Elle a également évoqué un dispositif de cofinancement innovant permettant aux acteurs de la santé de rentabiliser rapidement les travaux d'efficacité énergétique. De son côté, l'ADEME est revenue sur l'expérimentation « Santé Témoin », visant à démontrer les actions concrètes en termes d'économie circulaire dans les établissements de santé et du médico-social. Une agora qui a permis aux acteurs du logement, de l'hébergement, de la santé et du secteur des personnes âgées, d'échanger avec des financeurs potentiels et de partager des expériences d'avenir.

### Union Sociale : Quelle doit être la place des associations mais aussi des composantes de la société française (acteurs publics et privés) pour contribuer à les atténuer ?

**Patrick Doutreligne :** La réduction des inégalités est avant tout une affaire politique et reste de la responsabilité du pouvoir en place, que ce soit au plan national ou au plan local, avec le rôle de plus en plus important des départements et des communes pour la protection des personnes âgées ou situation de précarité sociale. Mais il appartient également aux associations de solidarité d'aider et d'accompagner tous ces publics vulnérables victimes des inégalités. Pourtant, il faut sans doute aller plus loin en ne nous limitant pas à défendre un modèle de compensation de la pauvreté. La nécessité de penser et de débattre sur les moyens de prévenir ces nombreuses inégalités se fait de plus en plus pressante aujourd'hui, de même que la nécessaire mobilisation des personnes accompagnées. Les associations ont dans ce cadre, un vrai devoir d'interpellation des pouvoirs publics, d'innovation et de proposition, tout en rappelant que des lignes rouges concernant la pauvreté, ne peuvent être dépassées, au risque de faire peser une vraie menace sur notre cohésion sociale.

Le Manifeste que l'Unipss a publié à l'occasion de son Congrès, est une vraie tentative du monde de la solidarité de s'inscrire dans ce vaste mouvement. Dans un contexte de crise ou de sortie de crise que nous vivons actuellement, le plus important n'est pas les considérations budgétaires mais le sens, l'espérance que nous allons pouvoir donner à chaque citoyen pour lui permettre de trouver sa place et d'espérer un avenir meilleur. Voici la dynamique que nous souhaitons impulser avec la publication de ce Manifeste.

**Marianne Laurent :** L'atténuation des inégalités passe par le déploiement de projets d'avenir innovants, audacieux et ambitieux. Grâce à la diversité de ses modes d'intervention, la Caisse des Dépôts peut proposer, en fonction des besoins et des spécificités des territoires, la plus large palette d'offres et de services contribuant à l'accompagnement et au financement de ces projets, notamment en matière du développement de l'habitat inclusif et du développement de l'économie sociale et solidaire. ●

Propos recueillis par  
Antoine Janbon



# LA PLACE DES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ DANS LA LOI ESS



- ▶ Quel va être l'impact de la loi ESS du 31 juillet 2014 pour les associations de solidarité ?
- ▶ Comment comprendre son ancrage au niveau international et européen ?
- ▶ Quelle place et quel positionnement pour les associations de solidarité dans la « famille » des acteurs de l'ESS ?
- ▶ Quelles opportunités concrètes et quels leviers d'actions offerts par la loi ?

Au travers de contributions variées d'experts, de chercheurs et d'acteurs de terrain du réseau Uniopss-Uriopss, ce tout nouveau Cahier, qui s'inscrit dans la collection historique de notre mouvement, se veut un outil pratique et pédagogique à destination des associations de solidarité. Avec des clés de lecture pour s'approprier cette loi et tirer le meilleur parti de ce nouvel environnement économique et social.

 Prix de vente : 25 euros

[www.uniopss.asso.fr](http://www.uniopss.asso.fr)

**BON DE COMMANDE** à retourner à : Uniopss - 15 rue Albert - CS 21306 - 75214 PARIS CEDEX 13 accompagné de votre règlement.

Nom

Prénom

Organisme

Adresse

Code postal  Ville

Téléphone  Fax

e-mail

**OUI**, je souhaite recevoir :

..... **exemplaire(s) du Cahier n° 22**  
(prix de vente 25 €)

Je joins mon règlement par chèque libellé  
à l'ordre de Uniopss.

# LA SEMAINE BLEUE

du 8 au 14 octobre 2018

SEMAINE  
NATIONALE  
DES RETRAITÉS  
ET PERSONNES  
ÂGÉES

[www.semaine-bleue.org](http://www.semaine-bleue.org)

Pour une société respectueuse de la planète :  
**ENSEMBLE AGISSONS**



© ZAD  
c. efen-studio.com



En lien avec "La Journée Internationale des Personnes Âgées"  
le 1<sup>er</sup> octobre 2018, sous l'égide de l'ONU

